

Quand nous lisons une nouvelle fois sur un tract que certains se battent pour l'intérêt du personnel, permettez-nous de rire, et, cela devient une habitude, tels des coucous ils récupèrent, sans honte, le travail des autres!

Ou étaient-ILS lorsque les agents de la Maternité criaient au secours parce qu'un cadre faisant fonction, maillon faible de leur syndicat, leur rendait la vie impossible ? La Cfdt elle, était là!

Ou étaient-ILS, quand le personnel exténué avec la nouvelle organisation, non issue du protocole, criait au secours ? La Cfdt, elle, était présente et dénonçait problèmes et dérives, à la direction des soins. Nous n'avons pas attendu le résultat d'un procès... perdu! Nous avons travaillé...

Ou étaient-ILS lors des diverses réunions, AT, document unique, risques psychosociaux etc. ... ? La Cfdt elle était présente!

Ou est leur collectif, si un élu du personnel de ce syndicat, demande avant de partir à la retraite, un poste de Technicien Supérieur hospitalier?.... Pour bien comprendre : je suis As je veux être infirmier Un autre élu : un poste de brancardier au bloc opératoire ou en imagerie médicale(en sniper sans bourse à l'emploi) et donc... au détriment d'agents qui souhaitent, eux, postuler en respectant les règles institutionnelles?

ILS veulent une dénonciation du protocole : elle cautionne donc, celui initialement amené par la direction qui supprime un férié local et les remplacements Clm, cld, congés mat, et laisse les temps de formation en 7.00etc

Pas certain que les agents soient d'accord dans leur majorité?

Nos adhésions augmentent considérablement donc.......

Quant aux astreintes du bloc opératoire, depuis Juillet la CFDT est saisie de l'affaire! Un de vos élus CFDT au bloc a contacté un juriste et les textes sont clairs. À suivre...

Nous sommes heureux qu'ils puissent agir sur le plan Vigipirate... Trop fort... La sécurité n'est-elle pas l'affaire de tous?

Très souvent les gens qui n'ont rien d'intéressant à dire parlent à tort et à travers....

CFDT CH-CALAIS 1601 Boulevard des Justes 62100 Calais

MAIL: syndicat.cfdt@ch-calais.fr

TEL: 23315/24052/06/88/38/50/52 Rdv sur notre BLOG: cfdtchcalais.over-blog.com